



# Administration Communale de Hastière

Avenue Guy Stinghamber 6

5540 Hastière

082.676.920

---

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION de fonctionnement

Exercice 2021

---

Pour que la demande soit **recevable** :

- L'association doit avoir son siège social situé sur le territoire communal ou pouvoir démontrer y exercer une ou plusieurs activité(s) ou être reconnue d'intérêt public
- L'association doit présenter un budget crédible et la gestion de l'association doit prouver sa capacité à mener les projets à terme.
- Ce formulaire doit parvenir à l'administration communale **pour le 1<sup>er</sup> février** (par courrier : Collège Communal - **Demande de Subvention**, Avenue Guy Stinghamber, 6 5540 Hastière).

**A remplir en imprimé SVP****1. ASSOCIATION ou CLUB SPORTIF**

<b>Cadre réservé à l'administration</b>	
Date de réception du formulaire	Numéro du dossier de demande de reconnaissance
	2021 ./.....

1.1. Dénomination complète : .....

1.2. Date de création : ...../...../..... Date dernière modification des statuts et/ou du CA : ...../...../.....

Date de la dernière publication au Moniteur belge (pour les ASBL) : ...../...../.....

1.3. Adresse du siège social : .....

1.4. Téléphone : ..... Portable : .....

1.5. Site Internet : ..... Courriel : .....

1.6. Forme juridique :  Association de fait ASBL (mentionner le numéro d'entreprise) BE 0.....

1.7. Personne de contact : .....

1.8. Coordonnées de la personne de contact : .....

1.9. Compte bancaire : IBAN : ..... BIC : .....

**2. DOCUMENTS À JOINDRE EN ANNEXE**

2.1. Statuts de l'association ou du club sportif

2.2. Composition du conseil d'administration

2.3. Rapport d'activité et rapport financier de l'année écoulée

2.4. Projet de budget de de l'année concernée

2.5. une copie du dernier extrait de compte bancaire de l'année fonctionnelle précédente faisant apparaître clairement la dénomination de l'association ou du club et le solde au dernier jour de l'année fonctionnelle.

**3. SUBVENTION DEMANDÉE**

3.1. Quel est l'objectif de votre association/club sportif ? .....

.....  
.....  
.....

3.2. Quels sont vos activités habituelles ?

.....  
.....  
.....  
.....

3.2. Avez-vous des sponsors privés, publics ou autres types de partenariat ? Si oui, lesquels et montants ? .....  
.....  
.....

**4. Uniquement pour les clubs sportifs :**

Nombre de membres en règle de cotisation pour l'année fonctionnelle : .....

Montant de la cotisation : .....

◆ Le coût demandé pour la pratique sportive (détailler en plus ce que comprend le montant de la cotisation) :

.....  
.....

◆ Nombre de membres pratiquants du club habitant Hastière (\*) de – 18 ans

◆ Nombre de membres pratiquants du club habitant Hastière(\*) de + 55 ans

◆ Nombre de membres pratiquants du club habitant Hastière (total) (\*)


(\*) *Hastière : Hastière, Hastière-Lavaux, Hastière-par-Delà, Hermeton, Heer, Agimont*

◆ Activités sportives visant à développer un projet sportif à destination de la personne handicapée :

.....

**5. Quelle subvention communale espérez-vous ?**

*En numéraire :* .....

**Pour quelles dépenses ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*En nature (mise à disposition de locaux, ... ),*

*Soyez le plus précis possible :* .....

.....  
.....  
.....  
.....

**En cas d'octroi d'une subvention, l'association ou le club sportif bénéficiaire s'engage à :**

- assurer la visibilité communale en mentionnant « Avec le soutien de la Commune de Hastière » et en apposant le logo communal sur les différents supports (affiches, invitations, tracts...) liés à l'activité subventionnée ;
- accepter le contrôle administratif et financier du Service des Finances de l'Administration Communale. Elle s'engage à conserver les justificatifs des subventions pendant cinq ans. Les agents délégués doivent pouvoir y avoir accès.

(lieu) ....., (date).....

Au nom de l'association ou du club sportif, la personne responsable,

..... (nom, qualité et signature)